

Editorial

Les 20 ans du Foyer Rural de Cognin les Gorges nous donnent l'occasion de parler, en tant que commune de la vie associative de notre village.

Petit rappel historique... Si le droit d'association n'était pas cité dans la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789, la loi de cette époque indiquait en revanche que "les citoyens ont le droit de s'assembler paisiblement et de former entre eux des sociétés libres, à la charge d'observer les lois qui régissent tous les citoyens".

Mais il faudra plus d'un siècle de lutte contre le pouvoir en place, pour qu'émerge enfin "La loi de 1901" qui consacre un droit arraché par le "militantisme" tenace de milliers d'hommes et de femmes, et qui ouvre une ère nouvelle à une autre forme de démocratie en France.

La France compte aujourd'hui 1,1 million d'associations, 15 millions de bénévoles...

A Cognin les Gorges, comme partout ailleurs vivent de nombreuses associations. Notre commune n'a jamais mené une politique de distribution de subvention à tout crin, mais a toujours préféré être attentive à toutes ses associations, leur offrir les conditions le plus adéquate avec leur objet et les soutenir humainement et matériellement dans la limite de ses moyens. Et toutes ces associations par leurs activités et leur dynamisme où les gens de notre village, comme partout ailleurs, vont apprendre à se connaître, à échanger, à mener des projets collectifs à leur terme. Et lorsque les gens se rencontrent, s'écourent, ils entrent dans la chaîne vertueuse du respect.

Dans notre société de consommation qui nous fait évoluer vers un individualisme forcené, le milieu associatif nous rappelle les valeurs du collectif, de l'entraide, valeurs que notre petite commune ne peut oublier si elle veut rester un lieu de vie agréable et à taille humaine.

Alors rendez-vous à la fête du village 2009, pour se rencontrer et festoyer. Nos bénévoles nous préparent un millésime exceptionnel...

Patrice Ferroullat
1er Adjoint au Maire



SOMMAIRE

En direct des conseils..... 2	Le Club des Gorges du Nan
DOSSIER :	Repas annuel.....14
Le Foyer Rural : 20 ans déjà.....8	Goûter offert par la municipalité.15
En direct du Parc du Vercors	Evènements
Réunion tourisme du 4/03/2009.....10	Rencontre avec les jeunes.....15
Signalétique du Parc du Vercors.....	La carte aux Trésors.....
En parcourant les rues.....11	Randonnée VTT et pédestre.....
Nettoyage des Gorges du Nan.....	Dédicace Reymond Tonneau.....
Aménagements aux Sorbiers.....	Les vacances d'été
Travaux école / mairie.....	Centre de loisirs à Cognin.....16
Infos utiles..... 12	Service Animation Jeunes.....
Nouveautés Carte d'Identité Passeport	Vogue 2009
Logement : ADIL.....	Le 31 juillet, 1er et 2 août :
Les écoles	20 Ans déjà16
Rencontre avec Henri Meunier.....13	Etat civil..... 16
Expérience de vie partagée.....14	Bloc-notes 16
Annnonce de la fête des écoles.....	

En direct des conseils...



COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 02/02/2009

1/ Employé Communal : avancement de grade

Suite aux informations prises auprès du Centre de Gestion quant à la carrière de Grégory Reynaud-Dulaurier, vu sa réussite au concours d'agent technique en 2004, vu « la réforme des catégories C » en 2007, vu « le principe de reclassement des agents de l'échelle 3 vers l'échelle 4 », il convient de le reclasser « agent technique 1ère classe échelle 4 » à compter du 01 janvier 2009.

2/ Convention de servitude avec ERDF

M. le Maire présente au Conseil Municipal la convention de servitude concernant l'extension du réseau électrique souterrain desservant le bâtiment École/Mairie.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la dite convention.

3/ Fond de compensation TVA (TVA récupérable sur les dépenses d'investissement)

Le Conseil municipal prend connaissance des documents concernant la nouveauté sur le FCTVA prévue dans la loi de finance 2009 et son plan de relance de l'économie.

En 2009, les Communes pourront bénéficier du FCTVA au titre des dépenses de 2007 et 2008 si elles s'engagent pour 2009 à faire progresser leurs dépenses réelles d'équipement par rapport à la moyenne de celles des années 2004, 2005, 2006 et 2007. Cet engagement doit se faire par convention avec le Préfet de Département avant le 15 avril 2009.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal charge le Maire de signer cette convention, si la Commune rentre dans le cadre des engagements précités.

4/ Urbanisme

Le Conseil Municipal prend connaissance des 2 déclarations de travaux:

M. et Mme REPELLIN Roger, rue de la Trainière, pour la construction d'un balcon et escalier en bois à l'arrière de leur appartement.

M. et Mme BERGER Cédric, Nalletière, pour la modification de la toiture.

5/ Alarme

Suite au 3ème vol des locaux techniques communaux, le Conseil Municipal décide de faire installer une alarme dans ces locaux ainsi que dans la Mairie.

Un devis de l'entreprise David Industrie pour un montant de 4184,40 € TTC est proposé et accepté par le Conseil.

6/ Station d'Épuration

M. le Maire explique que l'autorisation de la MISE (Service Eau/DDAF) est toujours bloquée par le veto de la commission des risques de la DDE. Malgré l'étude de RTM, prouvant qu'avec 10m de recul l'ouvrage n'éprouverait aucun risque avec une crue centennale, le service des risques DDE refuse de se déplacer et de trouver une solution sur le site même.

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 03/03/2009

1/ Vote des taux d'imposition

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de l'état de modification des taux d'imposition 2009, décide de ne pas augmenter ceux-ci, ce qui laisse les taux suivants

taxe d'habitation :	11,63 %,
taxe foncière (bâti) :	20,15 %,
taxe foncière (non bâti) :	53,25 %.

2/ Demande de subvention

Suite au problème des eaux de ruissellement de la partie agglomérée du hameau de Nalletière, le Conseil Municipal qui avait déjà pris connaissance du devis de l'entreprise Chambard s'élevant à 31 102,90 € HT, Charge Monsieur le Maire de solliciter les services du Conseil Général pour l'attribution d'une subvention au titre d'une « grosse réparation sur voirie communale ».

3/ Comptes administratifs 2008

Les CA des 3 budgets communaux sont présentés au Conseil municipal qui, après en avoir délibéré, les vote comme suit:

Budget Eau et Assainissement:	Fonctionnement:	Recettes:	59 556,50 €
		Dépenses:	37 778,34 €
		Excédent:	21 878,16 €
	Investissement:	Recettes:	32 749,47 €
		Dépenses:	8 153,40 €
		Excédent:	24 596,07 €
Budget principal:	Fonctionnement:	Recettes:	378 289,48 €
		Dépenses:	283 395,83 €
		Excédent:	94 893,65 €
	Investissement:	Recettes:	482 628,18 €
		Dépenses:	498 983,46 €
		Déficit:	16 355,28 €
Budget CCAS:	Fonctionnement:	Recettes:	1 000,00 €
		Dépenses:	1 516,35 €
		Déficit:	516,35 €

En direct des conseils...

1: BUDGET COMMUNAL CA 2008

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
011	Charges générales	87 428,94	013	Atténuation de charges	14 850,57
012	Charges de personnel	84 405,86	042	Opération d'ordre entre section (terrain)	1 000,00
65	Autres charges courantes	101 368,89	70	Produit des services	15 783,67
66	Charges financières	8 992,14	73	Impôts et taxes	163 757,06
67	Charges exceptionnelles	200,00	74	Dotations et participations	154 946,97
042	Opération d'ordre entre section (terrain)	1 000,00	75	Autres produits de gestion courante	25 724,17
CA 2008 Recettes : 378 289,48 € Dépenses: 283 395,83 € Excédent: 94 893,65 €			76	Produit financiers	4,66
			77	Produits exceptionnels	2 222,38
			79	Transfert de charges	
Total €		283 395,83	Total €		378 289,48

DEPENSES D' INVESTISSEMENT			RECETTES D' INVESTISSEMENT		
1641	Emprunts	18 638,16	10222	Fonds de compensation de la TVA	3 589,00
202	Etude ZAP	4 460,29	10223	TLE	4 024,00
205	Logiciel élection	950,82	1323	Subvention du département	77 283,43
2112	Frais de notaire+ échange terrain de voirie	1 613,68	1327	Subvention du Leader +	1 405,80
2151	Travaux sur voirie communale	10 464,46	1341	Dotation Globale d'Équipement de l'État	37 787,00
2152	Panneaux de voirie	924,14	1641	Emprunt	200 000,00
2158	Outillage technique	835,52	192	Echange terrain	1 000,00
2183	Matériel informatique	483,30	2031	Transfert d'étude	7 538,95
2184	Meuble bibliothèque + école	3 945,86	1068	Reste en affectation	150 000,00
2313	Travaux École / Mairie	443 523,82	CA 2008 Recettes 482 628,18 € Dépenses 498 983,46 € Déficit -16 355,28 €		
2313	Abribus	5 604,46			
2313	Transfert d'étude du 20 au 21	7 538,95			
Total €		498 983,46	Total €		482 628,18

2: BUDGET EAU / ASSAINISSEMENT CA 2008

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
011	Charges générales	20 840,37	70	Produits de gestion courante	51 503,10
012	Charges de personnel	5 008,50	77	Produits exceptionnels	8 153,40
68	Dotation aux amortissements et provisions	11 929,47	CA 2008 Recettes : 59 656,50 € Dépenses: 37 778,34 € Excédent 21 878,16 €		
Total €		37 778,34	Total €		59 656,50

DEPENSES D' INVESTISSEMENT			RECETTES D' INVESTISSEMENT		
13912	Amortissement des subventions	8 153,40	1068	Reste en affectation	20 000,00
			1312	Subvention département	820,00
			2815	Amortissement des immobilisations	11 929,47
			CA 2008 Recettes : 32 749,47 € Dépenses: 8 153,40 € Excédent: 24 596,07 €		
Total €		8 153,40	Total €		32 749,47

En direct des conseils...

4/ Approbation des résultats 2008 et affectation au Budget Primitif 2009

Après étude, le conseil municipal vote les résultats suivants:

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2007	Part affectée à l'investissement 2008	Résultat de l'exercice 2008	Résultat de clôture 2008	Part affectée à l'investissement 2009 (1068)	Résultat de clôture après report en investissement au BP 2009 (001/002)
Investissement	124 789,52		-16 355,28	108 434,24		108 434,24
Fonctionnement	152 544,12	-150 000,00	94 893,65	97 437,77	-90 000,00	7 437,77
TOTAL	277 333,64	-150 000,00	78 538,37	205 872,01		115 872,01

♦ Budget principal:

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2008	Résultat de clôture 2008	Part affectée à l'investissement 2009 (1068)	Résultat de clôture après report en investissement (001 /002)
Investissement	92 203,17		24 596,07	116 799,24	0,00	116 799,24
Fonctionnement	23 153,58	-20 000,00	21 878,16	25 031,74	0,00	25 031,74
TOTAL	115 356,75	-20 000,00	46 474,23	141 830,98		141 830,98

Le Conseil Municipal décide d'affecter 90 000 € au chapitre 1068 en recette d'investissement au Budget 2009

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2008	Résultat de clôture 2008	Part affectée à l'investissement 2009 (1068)	Résultat de clôture après report en investissement (001 /002)
Investissement	92 203,17		24 596,07	116 799,24	0,00	116 799,24
Fonctionnement	23 153,58	-20 000,00	21 878,16	25 031,74	0,00	25 031,74
TOTAL	115 356,75	-20 000,00	46 474,23	141 830,98		141 830,98

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 09/03/2009

Vote des 3 Budgets Primitifs 2009

Après lecture, le Conseil Municipal vote à l'unanimité, les 3 BP équilibrés de la façon suivante:

- ♦ **Budget principal :** Fonctionnement : 379 832,77 €
Investissement : 573 986,01 €
- ♦ **Budget Eau :** Fonctionnement : 81 114,74 €
et Assainissement Investissement : 388 154,00 €
- ♦ **Budget CCAS :** Fonctionnement : 2 164,66 €
Investissement : 0

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 06/04/2009

1/ FCTVA- Plan de relance 2009

Le dispositif du plan de relance de l'économie relatif au fonds de compensation pour la TVA (FCTVA), permet le versement en 2009 des attributions du fonds au titre des

dépenses réalisées en 2008 pour les bénéficiaires du fonds qui s'engagent, par convention avec le représentant de l'Etat, à accroître leurs dépenses d'investissement en 2009.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents:

- prend acte que le montant de référence des dépenses réelles d'équipement à atteindre est de 266 566€ ;
- a voté récemment pour 2009 un montant de dépenses d'investissement de ses budgets s'élevant à 898 740€, donc nettement supérieur.
- autorise le Maire à signer la convention avec le représentant de l'Etat afin de bénéficier de la réduction du délai d'attribution du FCTVA au titre des dépenses réalisées en 2008.

2/ Avenants au marché de travaux école/Mairie

La Commission d'Appel d'Offres, réunie le 18 mars 2009 à 16h30, a approuvé les avenants au marché école/mairie concernant les lots suivants:

- n°8: Sols souples Ent. MONGE, pour 5 569,67 €HT
- n°9 : Carrelage Ent. RAVIER, pour 2 500,75 €HT

En direct des conseils...

n°10 : Peintures Ent. GAY MERY, pour 11 344,68 €HT

n°11 : Plomberie Ent. SASSO, pour 4 535,80 €HT

n°12 : Electricité, Ent. DAVID, pour 3 498,66 €HT

Ces avenants font suite à des travaux supplémentaires demandés par le maître d'ouvrage, le montant de l'APD (Avant Projet Définitif) n'étant pas atteint.

3/ Comptes de Gestion 2008

Les Comptes de Gestion des 3 budgets sont présentés au Conseil Municipal. Les sommes arrêtees étant en conformité avec celles de la Trésorerie de Vinay et après en avoir délibéré, le Conseil valide ces 3 comptes de Gestion et autorise le Maire à les signer.

4/ Chantier Prodepare

Suite à la visite sur le terrain de M.SETTIN, garde forestier, il est convenu que l'entretien du lit du Nan commencera dans un premier temps du Pont de la D1532 jusqu'à l'entrée des Gorges, de manière à sécuriser la station d'épuration (dont la construction dépend toujours de l'accord de la Préfecture). Il se poursuivra en aval où le lit du torrent a davantage besoin d'entretien, la fin des travaux est prévue en mai.

5/ Chemin d'exploitation du Ruisant:

M. Le Maire fait le compte-rendu de la réunion qui s'est tenue en mairie le 2/04//2009, au sujet du chemin d'exploitation du Ruisant, en présence de techniciens du Centre Régional de la Propriété Forestière et de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, du président de l'ASA qui porterait ce projet, des propriétaires desservis par le projet de piste forestière, et des élus des Communes de Cognin les Gorges et Malleval en Vercors. Ce projet est partagé en deux tranches: une première tranche qui concerne la partie du chemin qui part de la route de Malleval dans l'épingle au dessus de la vierge et rejoint le champ de Marandière, une seconde tranche qui relie le champ de Marandière aux Belles et aux parcelles plus en retrait pour l'exploitation.

Les études de faisabilité et les tracés sont faits, les différents accords donnés. Si le financement de la deuxième tranche est bouclé (80% de financement public+ 20% apportés par les propriétaires fonciers), reste le problème des 20% de la première tranche, les 80 % de financement public étant assurés. Le propriétaire concerné sur cette tranche est la commune de Cognin les Gorges, mais les forêts traversées n'ayant aucune valeur d'exploitation, le CRPF se voit mal lui demander cette participation.

Le Président de l'ASA et le technicien du CRPF ont proposé en conclusion de réunion qu'une négociation soit menée avec le Conseil Général, en présence de Jean-Claude Coux (Conseiller Général du Canton), du Président de la commission des routes Bernard Perazio et du Président de la communauté de communes de Vinay Albert Buisson. En effet ce projet de chemin d'exploitation, au delà de sa fonction de desserte forestière, peut jouer un

rôle important dans la lutte incendie, et surtout être une alternative au désenclavement de Malleval en Vercors en cas de problème sur la route des Gorges, problème qui se révélerait économiquement dramatique.

6/ Vente du garage de « la Morgue »:

Un habitant de la commune s'est porté acquéreur du garage appartenant à la commune situé sur la route de Malleval, et qui avait fonction dans le passé de morgue du village. Le Conseil Municipal ne s'oppose pas à cette vente, ce garage de 20m2 enclavé n'ayant pas une forte utilité pour la commune dans les années à venir. Le Conseil Municipal demande que ce bien soit évalué par les Domaines afin d'en connaître le juste prix.

7/ Projet éclairage du Pont du Nan à l'entrée ouest du village:

Le CM est unanime pour reconnaître qu'il est délicat de rejoindre le village à la Tour de nuit, surtout pour les enfants, et qu'il faut solutionner le point noir qui subsiste à la traversée du Nan. Après discussion, est retenue la proposition d'éclairer le Pont Neuf avec des solutions qui permettent de baliser la traversée piétonne sur le Vieux Pont. A partir de cette demande, les solutions techniques seront recherchées.

8/ Syndicat Scolaire Intercommunal:

Sophie Borel informe le CM que la journée de cours du vendredi 22 mai sera déplacée au mercredi 20 mai (décision de l'Inspection Académique de l'Isère suite aux diverses demandes). Le SSI a fait le nécessaire pour déplacer les services de cantine et de garderie. Le Conseil Général de l'Isère n'a pas, pour l'instant, accepté de déplacer le service de car pour ce mercredi.

Elle annonce qu'une ouverture de classe a été prononcée en élémentaire par l'Inspection Académique de l'Isère, mais que celle-ci risque d'être remise en cause en juin en raison du départ de nombreux enfants qui déménageraient.

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 04/05/2009

1/ Chemin : programme 2009 « aide aux investissements des voiries communales »

Le Conseil Général renouvelant sa subvention de 5 180€ pour un montant de dépenses subventionnables de 8 633€HT. Le Maire souhaite que la commission se réunisse pour définir les travaux à effectuer de manière à consulter les entreprises.

2/ Maison Carral place de l'église

Suite à un entretien avec M. PLESSE et une demande M. MEBARKI, la commission des travaux se rendra sur place pour voir avec les intéressés comment la partie garage pourrait éventuellement être morcelée.

En direct des conseils...

3/ Urbanisme

Le Maire présente les permis de construire suivants:

MICHALLET Joseph pour la création de 2 gîtes dans la maison maternelle

OTO Damien/COUDER Elodie pour l'agrandissement de leur logement dans la partie agricole attenante

RODET Sébastien pour une construction neuve au Giet

LUYA Thierry pour la transformation de combles en 2 chambres avec ouverture de 2 fenêtres.

4/ Avenants au Marché de travaux École/Mairie

M. le Maire présente au CM la décision favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 4 mai 2009 concernant les avenants n°1 pour les lots suivants:

n°1 VRD Ent. Toutenvert :+ 11 075,45€HT

n°2 Démolition-Gros oeuvre Ent. Arrigoni: - 10 271,45€HT

n°7 Cloisons doublages Ent. Cogne-Marion : +2 324,50€HT

Ces avenants étant justifiés soit par la réalisation, soit par la suppression de prestations telles que présentées dans les rapports du maître d'oeuvre. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal entérine à l'unanimité des présents la décision de la CAO.

5/ Nouveau secrétariat-Mobilier salle du conseil et pôle accueil

L'ensemble du mobilier du secrétariat a été acheté au Truc à St Just de Claix pour 2 493,66€, le tout est installé et le nouveau secrétariat a pu être intégré le jeudi 23 avril.

Concernant la salle du Conseil/Mariage: une table modulable est commandée au même fournisseur pour 3018,70€.

Un ensemble d'accueil d'une valeur de 570,49€ et un présentoir équipé à 956,80€ sont commandés à la Société Milenium Collectivité.

Un panneau d'affichage multiple est également choisi à l'UGAP pour un prix de 362,30€.

Tous ces prix sont TTC.

6/ Personnel

Suite à l'augmentation de la surface du bâtiment École-Mairie et du ménage qui en découle. Mesdames Girard et Bonavia employées par le SSI s'occuperont exclusivement des écoles et du périscolaire. De ce fait et après discussion, les heures de ménage consacrées au pôle Mairie sont attribuées à Mme Paola BILLARD.

7/ Ecoles

Sophie BOREL, Présidente du SSI, informe le CM sur la possibilité de subventions à 80% pour un projet d'équipement numérique dans les écoles rurales, programme s'inscrivant dans le plan de relance 2009 (courriel de l'Inspection académique 38 du 22/04). L'équipement devra répondre à un cahier des charges décrit par le Ministère et devra être validé.

Elle informe également le CM sur la réunion prévue avec l'inspecteur le 7 mai, en présence des Maires et du SSI, au sujet d'une éventuelle ouverture de classe à Rovon.

8/ Transport

Michel De Gaudenzi fait le compte-rendu de l'étude sur « les transports à la demande » présentée par la commission Transport de la CCVinay.

Après débat, il ressort que si personne ne nie la demande pour ce type de transport, une grande majorité a peur d'une dérive et des coûts farineux que cela pourrait engendrer pour la Communauté de Communes. Le CM pencherait plutôt pour une solution locale, les personnes réellement nécessiteuses pourraient être aidées par le biais du CCAS.

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 02/06/2009

1/ Travaux sur la voirie communale - programme 2009

Suite à la visite annuelle des chemins, l'Adjoint aux travaux, M. Michel DE GAUDENZI, présente le projet de réfection de la voie n° 5, au pied de la route de Monchardon. Ce projet chiffré par la DDE de St-Marcellin, fait actuellement l'objet d'une consultation d'entreprises.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, retient ce projet dans le cadre des investissements sur la voirie pour 2009 et charge M. le Maire de demander la subvention auprès de la Direction Territoriale du Conseil Général.

2/ Aménagement du centre village – Parking Rue des Sorbiers

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de l'aménagement du village, sortie Nord en direction de Mallevall en Vercors, du Cabinet E.C.E. de Saint-Vérand. Ce projet, chiffré par le cabinet d'études, est conforme aux prescriptions de l'architecte paysager du CAUE et fera l'objet d'une consultation d'entreprises. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce projet et charge M. le Maire de trouver les financements complémentaires.

3/ Avenant au marché de travaux École / Mairie

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la décision favorable de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 2 juin 2009 à 19h45 concernant l'avenant n°1 pour le lot suivant:

Lot n°4 Étanchéité-Entreprise ACEM : + 1 962,48 €HT

Cet avenant est justifié par la réalisation de prestations complémentaires telles que présentées dans le rapport du maître d'oeuvre.

Il correspond à une augmentation de 0,45% du marché initial. Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance, entérine le résultat de la CAO.

En direct des conseils...

4/ Fusées paragrêle

Suite à une demande de M. Gilbodon pour l'achat par la commune de fusées paragrêle, le Conseil Municipal, estimant que cette demande n'émane pas de la majorité des agriculteurs, décide de ne pas répondre favorablement.

5/ Réunion des Jeunes

Patrice Ferrouillat fait le compte-rendu de la réunion de la commission communale épaulée par Emmanuelle Grosjean et Marc Desroches de la Communauté de Communes de Vinay avec les jeunes du village.

Le manque de moyen de transport entre la rive gauche et Vinay pour pouvoir accéder à la piscine ou aux associations sportives a été souvent mis en évidence pour ceux qui ne peuvent pas bénéficier du transport de leurs parents.

Les discussions ont été enrichissantes et la commune s'est engagée à acheter une table de ping-pong pour l'extérieur et à mettre des filets aux cages de foot. Elle a également invité les adolescents à participer aux préparatifs de la vague.

6/ Divers

Monsieur le Maire donne lecture des courriers de :
Madame Arlette CORNET au sujet des nuisances du terrain de foot.

Madame Sophie ARGOUD suite à des problèmes périscolaires de son enfant.



Conseil Communautaire du 29/01/2009 à Varacieux

- Un poste de coordination de la compétence enfance jeunesse a été créé ainsi qu'un poste administratif de 26 heures hebdomadaires.

- La signature du Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF permettra de développer la compétence enfance avec la création d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) sur le deuxième semestre 2009.

- Un budget de formation sera nécessaire pour l'organisation de sessions à la CCV en partenariat avec le CNFPT (handicap, premiers secours, comptabilités agrégées...).

- Les chantiers PRODEPARE avec l'ONF impliquent un budget de 50 journées à 550 € par jour avec remboursement des communes sur 330 € par jour, soit 16 500 € et subventions du CGI sur le reste. La participation au Syndicat Mixte du Pays du Sud- Grésivaudan est maintenue à près de 80 000 €. La CCV souhaite réfléchir à la poursuite d'un nouveau contrat avec la région et les modalités de gestion.

- Les tarifs relatifs au ramassage et au traitement des ordures ménagères pour l'année 2009 restent identiques à ceux de 2008 à l'exception des primes fixes de Malleval-en-Vercors qui s'alignent sur ceux du reste de la CCV.

- Dossier Multi accueil de Vinay: la CCV sollicite des de-

mandes de financement sur un budget prévisionnel d'investissement de 2 017 888.00 € HT.

- L'investissement dans du matériel scénographique pour le renouvellement de la muséographie du Grand Séchoir et requalification du plan lumière des espaces muséographiques intérieurs se fera courant 2009. Des subventions sont sollicitées au CGI et à l'état sur l'enveloppe DDR.

- Le conseil communautaire sollicite le Conseil général de l'Isère pour une aide au fonctionnement sur le poste de coordinatrice de la compétence Enfance et Jeunesse.

- Le conseil communautaire entérine la proposition de note de service sur les temps de travail / congés / récupérations et formations qui a été débattue par la commission des finances suite à l'avis favorable du Centre de gestion de l'Isère.

- Dans le cadre des travaux engagés par le Conseil Général et la SNCF sur le passage de la voie ferrée, il y a lieu de mettre en œuvre un marché de travaux en urgence sur ce tronçon.

Conseil Communautaire du 27/03/2009 à Vatilieu

- Un conseil communautaire principalement axé sur les comptes administratifs 2008 et les budgets primitifs 2009 de la Communauté de communes de Vinay. Les budgets détaillés sont disponibles sur le site de la CCV ou sur simple demande à infos@ccvinay.fr.

- Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, vote le CA 2008 à l'unanimité et adopte à l'unanimité le BP 2009 du budget principal avec reprise anticipée des résultats de 2008 tels que présentés dans les tableaux détaillés. La délibération relative à l'affectation du résultat sera prise au moment de l'approbation des comptes de gestion du receveur lors d'un prochain Conseil Communautaire.

- Le conseil décide à l'unanimité de maintenir le taux de TPU à 15.34% pour 2009 .

- Une convention avec le médecin référent Dr BARJHOUX pour la crèche halte-garderie a été signée par le Président de la CCV.

- Un groupe de travail inter-collectivités est mis en place sur la question d'une « maison médicale » piloté par Laura BONNEFOY et Bernard DURET.

- Une aide est demandée au Conseil Général de l'Isère pour la mise en œuvre des Chantiers Prodepare.

- Deux salariées du Grand Séchoir ont obtenu leur examen et deviennent adjoint du patrimoine de 1ère classe.

- Un poste d'auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe est également ouvert par ancienneté à compter du 1er janvier 2009.

- Le Conseil Municipal de Vinay a délibéré favorablement sur la vente d'une parcelle à l'euro symbolique ; le conseil accepte cet achat (assiette financière de l'école de musique)

- La CCV vend une parcelle au Conseil Général de l'Isère pour la réalisation du rond point devant le Grand Séchoir.

- Suite à la demande de la SDH, Le Conseil Communautaire, décide d'entériner ces décisions relatives à la demande d'exonération de participation au titre de l'article L1331-7 mais refuse la prise en charge de la réalisation des réseaux d'AEP et d'assainissement sur la voirie primaire du projet de l'Eri-née.

Dossier : Le Foyer Rural : 20 ans déjà ...



Interview du Président, Xavier RUELLE

- Xavier, quel bilan fais-tu de ces années en tant que Président du Foyer Rural ?
- Depuis 2003, en effet j'ai pris la succession au poste de Président, à la suite à Patrice FERROUILLAT. Nous avons tous suivi les traces des anciennes traditions. J'ai toujours été bien entouré et je le suis encore d'ailleurs. Nous formidablement, les secrétaires, trésoriers et tous les membres ont toujours été, et sont toujours très actifs et présents. Des projets ont été réalisés, par exemple nous avons acquis un chapiteau, construit la "Bodega", et, sans l'aide de toute l'équipe Monsieur le Maire !! Nous sommes actuellement en train de préparer notre vogue 2009, les 20 ans du Foyer rural et pour cette occasion, Roland DOLIN. Alors, en espérant que le temps soit au rendez-vous ce premier week-end d'Août, nous invitons tous les habitants, familles, amis...
- Merci Xavier, et à bientôt pour une préparation active des 20 ans du Foyer !



07/11/1989 L'équipe du Foyer Rural

1989 : Création du Foyer Rural de Cognin-les-gorges, qui succède au Comité des Fêtes.

En effet la mise en place d'un Foyer Rural a permis à diverses activités de se "monter", les statuts d'un Comité des Fêtes ne le permettant pas.

- ⇒ Les ateliers du Mercredi
- ⇒ Section Ping-pong (1990)
- ⇒ Yoga
- ⇒ Gymnastique
- ⇒ Couture
- ⇒ Bibliothèque (1993)

Novembre 1999 : Les bénévoles qui avaient fait le choix de transformer le Comité des Fêtes en Foyer Rural peuvent être fiers : de nombreuses activités ont été mises en place.

Le bilan financier, à ce jour, est correct : ni excédent, ni déficit. Mais certains veulent prendre du recul sur la vie associative. Roland DOLIN ne veut pas tout laisser s'écrouler et recherche activement de jeunes bénévoles pour la succession... rappelons que le rôle du Foyer Rural est de réunir les gens autour d'animations pour créer une vie de village. On se demande alors quel sera l'avenir pour le Foyer Rural et surtout pour les sections !!

2000 : De nombreux candidats se présentent au Conseil d'administration... Les bénévoles de l'actuelle équipe, d'ailleurs !! Patrice FERROUILLAT reprend la Présidence; les différentes sections peuvent alors continuer leurs activités; certaines, comme ping-pong restent "en sommeil", d'autres apparaissent, comme la section danse pour enfants/ado/adultes et d'autres encore disparaîtront progressivement, faute de bénévoles...

Les responsables changent, les équipes évoluent et cherchent à innover :

Le village participera aux Journées du Patrimoine, fêtera Halloween, organisera des vide greniers (le 1^{er} en 2001), des marchés lors de la vogue...

Depuis 2003 : Xavier RUELLE reprend la présidence, toujours dans la même continuité.

En 2004, on innove encore : la vogue démarre avec une soirée concerts... puis d'année en année, on essaie d'organiser des soirées avec du théâtre, des repas dansants, une soirée barbecue pour le 14 Juillet, et cette année la randonnée VTT et pédestre...

Une nouvelle section voit aussi le jour en 2007: L'Art Floral.

Cette année 2009, on fêtera les 20 ans le premier week-end d'août pour la vogue !!

L'équipe du Foyer Rural est ouverte à tous et à toutes propositions. Alors si des personnes cherchent à s'investir, elles seront les bienvenues !



25/03/2009 L'équipe actuelle du Foyer Rural

mons, avec mes deux vice-présidents, Pierre CHAVANCE et Grégory REYNAUD-DULAURIER une bonne équipe. Bien évi-
 pe, puis de "gros bras", amis et la participation de notre bienveillante commune, tout ceci n'aurait pu se faire ; je remercie d'ail-
 DLIN, Marc DEBON et d'autres "anciens" se sont joints à nous afin d'organiser une jolie fête de village !!
 nis à se joindre à nous afin d'honorer la tradition.

nombreuses manifestations sont proposées : le cross, les chars lors de la vogue, la matinée "Boudin", l'intervillages, un
 age annuel (Chamonix...), Concours de belote....et bien
 autres encore !!

Le 7ème cross du Nan

Les chars lors de la vogue



5-6 août 1995 Défilé de chars



L'arrivée de Claude Borel au 7ème cross du Nan

La matinée "Boudin" (la première le 28/02/1993)



28/02/1993 Première matinée Boudin



5-6 août 1995 Défilé de chars

L'Intervillages (St-Sauveur ou L'Albenc en 1993)

L'atelier d'art floral avec Didier Chapel en 2007



24/03/2007 Atelier d'art floral



04/08/1996 Intervillages Cognin - St. Sauveur

En direct du Parc du Vercors...



Réunion Tourisme du 4 Mars 2009

Suite à la réunion de décembre 2008 où Mme Pic, Présidente du Parc Naturel Régional du Vercors et M. Pierre Weick, directeur avaient présenté les domaines d'intervention, objectifs et fonctionnement du Parc, a été organisée à Cognin les Gorges une rencontre entre les élus des 4 communes Saint Gervais, Rovon, Mallevall en Vercors et Cognin les Gorges pour définir quels pistes de travail et projets à court terme pouvaient être portés par nos communes. Mathieu Rocheblave, chargé de mission Aménagements et activités de plein air au PNRV, qui conduisait la réunion, a présenté les axes de la stratégie touristique du PNRV issue de la nouvelle charte :

- ♦ **Structuration de l'offre** (cœur de métier du PNRV): animation de réseaux des acteurs touristiques (hébergeurs, professionnels des sports de nature, GTV, OTSI...), gestion des sentiers, gestion des sites de sport de nature.
- ♦ **Diversification** : objectif de la nouvelle charte d'accompagner les stations dans la diversification de leurs activités en lien avec le tissu touristique local mais aussi en complémentarité avec les autres stations du Vercors.
- ♦ **Promotion** : objectif de la nouvelle charte d'améliorer la structuration de la promotion Vercors aujourd'hui trop morcelée.

Ces axes stratégiques se réalisent en accompagnant chaque secteur du PNRV à définir ou préciser sa propre stratégie touristique afin rendre complémentaire le positionnement de chaque partie du territoire. L'idée est de déduire un positionnement « Vercors » à partir des identités propres à chaque secteur du PNRV.

Par exemple, sur le Royans Isère ce travail a permis de mettre autour de la table les Communautés de Communes de la Bourne à L'Isère et de Vinay, le Syndicat mixte du Pays Sud Grésivaudan, le PNRV afin d'accompagner la stratégie du secteur et définir un programme d'actions commun.

Un des outils mis en place est « Le tour des Coulmes », un circuit de randonnée pédestre, équestre ou à VTT à effectuer sur trois ou quatre jours en toute saison, avec des hébergeurs, des découvertes patrimoniales, des points de vue remarquables tout au long du parcours. Mathieu Rocheblave présenta à l'assemblée le projet de maquette pour la promotion de ce produit dans les offices de Tourisme et les salons. Les élus présents firent remarquer la nécessité d'intégrer dans la promotion du Tour des Coulmes les accès

depuis les villages avec services associés et transports.

La discussion s'engagea ensuite sur les atouts de notre territoire, peut-être pas assez mis en valeur: les gorges du Nan, de la Drevenne, nos routes à encorbellement, tout le patrimoine historique, architectural, géologique souvent mal exploité, la piste cyclable qui débouche à Saint Gervais sans matérialiser aux cyclistes d'autres poursuites d'itinéraires.

A partir de ces atouts, quelles actions mettre en œuvre? Des pistes furent avancées: améliorer la signalétique sur le bord de la D1532 et aux bretelles d'autoroutes, mieux valoriser le patrimoine le long des sentiers par des panneaux explicatifs, faire se rencontrer les professionnels du canyoning et les jeunes du territoire pour que l'activité soit mieux perçue par les habitants de nos communes, mettre en place des passerelles entre le Musée de l'Eau et nos rivières, trouver une solution au passage des cyclistes par la route des Ecouges (problème du tunnel mal éclairé), mesurer par la fréquentation des sentiers par des éco compteurs. La liste est déjà longue.

Les maires des 4 communes conclurent la réunion en se félicitant de la qualité des échanges, et du pragmatisme des projets.

Signalétique parc du Vercors

La commune était entrée dans le Parc Naturel Régional du Vercors lors de la révision de la Charte en 2008, la commune paie sa cotisation d'adhésion au Syndicat Mixte du Parc Naturel régional du Vercors (pour cette année, 4.34 € par habitant).

Vous recevez maintenant dans vos boîtes aux lettres le journal du Parc. Notre bar-tabac, avec Rémi et Géraldine, était mis à l'honneur dans son dernier numéro.

Nous sommes maintenant reconnu par la signalétique aux entrées de villages comme commune du Parc Naturel Régional du Vercors. Ouvrez l'œil.



En parcourant les rues...

NETTOYAGE DES GORGES

A la fin de l'hiver, les employés communaux, Grégory Reynaud-Dulaurier et Jean-Claude Caillat ont nettoyé les berges du Nan au niveau du Pont Romain. Ils ont débroussaillé, éclairci les nombreuses pousses d'arbres, pour ne laisser quelques jolis bosquets. Leur travail permettra à tous ceux qui désirent profiter de la fraîcheur des Gorges en été, d'avoir de beaux espaces en bordure de rivière. Des photos du début du XXème siècle montrent que les berges du Nan ont été beaucoup moins végétalisées à une certaine époque. Quelles en sont les raisons? La discussion est ouverte.



AMÉNAGEMENT ESPACES VERTS ET PARKING AUX ALENTOURS DES SORBIERS

Après visite de l'architecte paysager du CAUE, le Conseil municipal a fait parvenir au Territoire, une demande de subvention, pour les aménagements prévus de part et d'autre des 7 maisons des Sorbiers.

Une étude et un descriptif complet ont été réalisés par le bureau d'étude ECE de St Vérand.

Les travaux projetés se composent, au Nord de la création de 16 places de parking entrecoupées d'espaces verts, avec la prévision d'un éclairage public, qui fera l'objet d'un autre dossier.

Au Sud, la prairie actuelle sera parsemée de quelques arbres fruitiers, agrémentée d'espaces piétonniers uniquement marqués par une tonte plus rase comme préconisé, avec la création d'un tout petit pont pour traverser le ruisseau.

Cet espace vert sera délimité, contre la partie privée des Sorbiers par une haie de 1.50m environ de 4 espèces locales pour uniformiser les clôtures, tout en laissant la possibilité d'accès aux pro-

priétaires.

Le tout a été chiffré pour la demande de subvention et fera bien entendu l'objet d'une consultation d'entreprises le moment venu.



TRAVAUX ÉCOLE MAIRIE

A ce jour les travaux sont pratiquement terminés.

A l'extérieur : le chantier est bloqué par le préfabriqué du Conseil Général et l'entreprise Toutenvert attend son démontage pour finir les parkings et faire par la même occasion la rampe d'accès aux cours des écoles, côté salle des fêtes.

A l'intérieur : reste à peindre les parties communes de l'accès aux logements locatifs et rénover les escaliers. L'ameublement du secrétariat, de la salle du conseil et du lieu d'accueil a été mis en place, reste un peu de décoration pour la touche finale. Courant juillet, le chantier devrait être clos et les décomptes généraux définitifs en notre possession, pour faire tomber le reste des subventions.

Les marchés ayant été régularisés par des avenants avec toutes les entreprises excepté Toutenvert, pour la rampe d'accès, le montant total du marché s'élève à 519891.19 € TTC donc largement en dessous des prévisions de l'APD qui prévoyait 640247.08 € TTC.

Après contact avec le Président du Conseil Général l'inauguration officielle pourrait avoir lieu en septembre.

Infos utiles...

NOUVEAUTÉS : CARTE D'IDENTITÉ/ PASSEPORT

➤ Depuis le 1er janvier 2009 :

> Augmentation des tarifs du passeport:

88 € pour les majeurs

44 € pour les mineurs de 15 ans et +

19 € pour les mineurs de - 15 ans

> Le renouvellement de la carte d'identité sera soumis à un droit de timbre de 15€ lorsque la précédente carte ne pourra être restituée.

➤ Depuis le 14 mai 2009: du passeport électronique au passeport biométrique :

Le passeport biométrique rentre en vigueur en Isère, sa particularité est d'être infalsifiable, les documents nécessaires restent les mêmes qu'auparavant.

La mairie de votre domicile continuera à vous délivrer les imprimés de demande avec la liste des pièces à fournir.

Le dépôt du dossier complet devra se faire auprès d'une Mairie équipée d'une machine, "dispositif de recueil d'identité". L'agent relèvera à l'aide d'un scanner les empreintes de 8 doigts, cette procédure est obligatoire dès 6 ans.

Le retrait du passeport se fera dans cette même mairie.

Le dépôt et le retrait s'effectuent par le demandeur en personne.

A noter: il n'est plus possible d'inscrire un enfant mineur sur le passeport de l'un de ses parents. Les enfants doivent disposer d'un passeport personnel.

Mairies équipées sur notre secteur : Mairie de Saint-Marcellin, Voiron, Saint-Egrève, Grenoble etc au choix selon les commodités de chacun.

Attention ! du fait de cette centralisation et pour éviter des files d'attente dans ces Mairies, la prise de rendez-vous est nécessaire. N'attendez pas le dernier moment !!!

LOGEMENT

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Isère

Vous cherchez à construire, acheter, vendre, louer, faire des travaux : l'ADIL vous propose un conseil complet sur le logement. Elle vous guide dans vos projets, mais elle n'agit pas à votre place. Son rôle exclusif est de vous informer et de vous conseiller, dans divers domaines.

Les financements

prêts et aides dont vous pouvez bénéficier, plan de financement le mieux adapté à votre situation personnelle... Des juristes spécialistes du logement, vous établissent un diagnostic financier informatique "sur mesure".

Un plan de financement bien étudié avec votre ADIL est un gage de sécurité.

Les contrats

Contrat de vente, contrat de construction, contrat d'entreprise, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat de prêt...

Les relations avec les professionnels

Agent immobilier, syndic, architecte, constructeur maître d'œuvre, établissement de crédit...

Les assurances

liées à l'emprunt, à la construction ou à l'habitation.

Les garanties

Hypothèque, caution...

La fiscalité

TVA, impôts locaux, droits de mutation, investissement locatif, avantages fiscaux...

La copropriété

Assemblée générale, travaux, charges, règles de majorité, conseil syndical...

La location

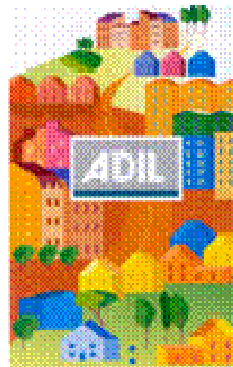
Bail, loyer et charges, état des lieux, réparations locatives, démarches pour trouver un logement social, un garant, ou le financement d'un dépôt de garantie...

La réglementation sur la qualité de l'habitat

Décence, insalubrité, amiante, plomb, termites, maîtrise de l'énergie...

Les offres de logements et terrains

disponibles à la vente ou à la location dans *certaines ADIL*.



Au cœur du village...

LES ECOLES

Rencontre avec Henri Meunier

Le jeudi 28 mai était comme tous les autres, mais pas pendant 1h30. Pendant ces 1h30, nous avons rencontré Henri Meunier. Auparavant, il avait commencé par la classe de Mme Mayen et ensuite Mme Cazals.

Nous avons appris beaucoup de choses sur ses livres.

Au début, nous lui avons parlé des thèmes découverts dans ses livres (l'amour, la communication, la différence, la mer, les contes, la taille des personnages...).

Ensuite nous lui avons posé des questions (par exemple : quand avez-vous réalisé votre premier livre). C'était sympa. On croyait que son tout premier métier était de faire des pizzas ! Il nous a expliqué comment c'était d'être écrivain, ça a l'air très compliqué.

Puis nous lui avons lu les nouvelles aventures d'Ernest : Ernest c'est un personnage d'un de ses livres, un garçon qui ne vole pas très haut et dont les bras tombent, au sens propre ! Alors nous avons écrit de nouvelles aventures avec d'autres expressions de la langue française. Nous lui avons offert un petit livre fabriqué avec nos textes et nos dessins. A la fin, Henri nous a fait un dessin d'Ernest qui donne sa langue au chat (à un vrai chat !).

Il ne voulait pas nous faire des autographes individuels parce qu'il n'est pas célèbre comme Zidane ou Johnny...

Après la rencontre, la librairie du Marque Page vendait les livres d'Henri et lui faisait de petits dessins, c'était trop beau...

Beaucoup d'élèves ont trouvé tout ça très bien. Merci Henri Meunier d'être venu à Cognin Les Gorges. On espère vous revoir !

Des élèves de la classe de Mr Grassin

Voici quelques-unes de nos « nouvelles aventures d'Ernest » :

Emeline posa une question à Ernest, puisque Ernest ne savait pas la réponse, il donna sa langue au chat et Ernest ne pouvait plus parler. Emeline voulait une armoire rose dans sa chambre, alors Ernest alla lui acheter au magasin mais quand il arriva, il voulut la commode. Alors il se jeta dessus, mais elle coûtait trop cher. Il dit : « ça coûte la peau des fesses ! » mais il l'acheta quand même mais il n'eut plus de fesses et ça fait très mal. Il vaut mieux faire plaisir à son épouse que d'avoir mal !
Mathis B.

Ernest tomba dans les pommes et Emeline le ramassa par terre. Ernest se réveilla et il dit : « Ah ! J'ai une faim de loup ». Après, Emeline lui a ramené cent big gâteaux au chocolat !

Bessie

Quand Emeline lui dit « je t'aime », Ernest tomba dans les pommes. Une minute après, il se réveilla et lui dit : « moi aussi, je t'aime ». Plein de jours plus tard, Emeline lui dit : « je suis enceinte. » Ernest était tellement

étonné que ses bras repoussèrent. « C'est un garçon ! » Il était toujours bouche cousue parce qu'il ne riait jamais. Et un jour, Ernest s'envola et l'enfant rigola. Ils vécurent heureux.

Lucie

Ernest et Emeline ne vivaient pas dans la même maison. Un jour, Ernest alla faire les courses. Ça lui a coûté les yeux de la tête ! Emeline, elle aussi, voulut faire les courses mais elle n'avait plus d'argent. Elle avait tiré la queue du diable et ils finirent leur vie par terre à essayer de trouver un centime, sauf Ernest qui n'a plus d'yeux.

Yannis

Il était une fois Ernest qui jouait à un jeu avec le chat. Le chat lui dit : « réponds à ma question, si tu veux manger, réponds à ma question. Qui fait un Z avec son épée ? » Ernest dit : « je donne ma langue au chat. » Le chat lui dit : « t'auras pas à manger. » Mais il avait piqué une pomme. Mais le chat l'avait vu et il n'était pas content du tout. « - Combien font 100 000 + 100 000 ? » Ernest ne savait pas. Un autre chat passait par là, qui lui coupa la langue.

Maxence



Au cœur du village...

UNE EXPÉRIENCE DE VIE PARTAGÉE

Depuis la rentrée des classes, les élèves et les enseignants correspondaient par mail, avec Mathilde Boucher, ancienne élève de l'école de Cognin et habitante de la ferme des Chatonnières. Dans le cadre de sa formation d'ingénieur agronome, Mathilde est partie en stage, grâce à un programme franco-allemand, à Ougadougou, au Burkina Faso.

Chaque semaine, Mathilde envoyait un mail, décrivant la vie en Afrique, ses découvertes, ses impressions. Chaque classe à tour de rôle était chargée de la réponse.

L'occasion pour les enfants de lire, d'écrire, de se documenter sur la géographie, l'histoire, la biologie, l'art, constituait une approche pédagogique ludique.

La correspondance s'est poursuivie pendant cinq mois. La curiosité en éveil, les enfants attendaient avec impatience le retour de Mathilde.

Enfin la rencontre tant attendue, les enfants ont préparé une exposition sur le thème de l'Afrique. Mathilde a ramené de belles photos, et différents objets de son voyage. Elle a décrit la vie de ces gens qui n'ont pas beaucoup d'argent et



doivent souvent se battre pour manger. Elle a raconté son expérience de vie, auprès d'une association composée de femmes handicapées physiques. Ces femmes transforment après de fastidieuses étapes, les céréales et vendent leurs produits, pour subvenir à leurs besoins.

Le partage de cette expérience, a été riche d'ouverture sur la diversité culturelle et une autre réalité de vie, pour les enfants.

FETE DES ECOLES

Bonjour chers parents,

Nous vous informons que la fête des écoles aura lieu le 20 juin à partir de 11h sur la place du village de Rovon. Les enfants des écoles de Saint-Gervais et de Rovon vous offriront un spectacle de 11h30 à 12h15 et ceux de Cognin-les-Gorges de 13h45 à 14h30. De nombreux jeux gratuits et payants vous y attendront et vous pourrez aussi vous y restaurer à votre guise (barbecue, quiches, pizzas,...). Amusements, rigolades et bonne ambiance seront les devises de cette journée.

A cette occasion nous vous proposons un lâcher de ballons à

15h à la cure de Rovon. Pour ce faire, vous pouvez dès maintenant acheter le ballon de votre enfant. Un cadeau sera offert au propriétaire du ballon qui aura le plus voyagé ! Il sera donné au cours de la première manifestation de l'année scolaire 2009-2010 de l'école où votre enfant aura été inscrit (le temps que le ballon voyage et qu'un courrier confirme son arrivée quelque part). Si vous êtes absent le jour du lâcher, les membres des sous des écoles s'occuperont de votre ballon. Le coupon de réservation ci-joint doit être accompagné du règlement par chèque à l'ordre du sou des écoles si montant supérieur à 10€ sinon en espèces, Merci.

Nous vous remercions de votre attention et nous vous attendons nombreux le 20 juin.

Nous tenons à remercier très sincèrement tous les parents bénévoles pour leur aide et pour leur soutien. Sans la mobilisation d'une soixantaine de personnes, cette fête n'aurait pas pu voir le jour. Merci.

Les sous des écoles.

NOM et PRENOM de l'enfant :

Ecole : Cognin-les-Gorges / Rovon / Saint-Gervais

Adresse :

Nombre de ballon(s) : ____ X 1€ = ____ €.

CLUB DES GORGES DU NAN

Repas annuel du club du Nan

Tous les ans les aînés du club du Nan se réunissent pour leur traditionnel repas. Le menu concocté par le Salvérien était délicieux et l'accueil très chaleureux.

Ambiance de fête qui s'est poursuivie tout l'après midi, animée par Lucette, la présidente du Club, qui a interprété quelques chansons et la joyeuse Gaby dont les saynètes ont communiqué la bonne humeur aux tables voisines.



Au cœur du village...

Un goûter offert par la municipalité

Les aînés du Nan étaient très heureux de la présence de leur maire, Albert Glénat et de son adjoint, Patrice Ferrouillat, pour partager un moment convivial.

Lucette Lemonsu la présidente, a remercié la municipalité au nom du club, pour ce goûter et la mise à disposition de la salle de la cantine, pour les réunions du club.

Les personnes absentes pour divers problèmes de santé n'ont pas été oubliées et restent dans la pensée des membres du club.



EVENEMENTS

RENCONTRE AVEC LES JEUNES DU VILLAGE.

Il y a quelques semaines, a eu lieu une rencontre entre les jeunes du village, quelques parents, la municipalité, Emmanuelle GROSJEAN et Marc DESROCHES respectivement Coordinatrice Enfance Jeunesse et Directeur du Service Animation jeunes de la Communauté de communes de Vinay.

Il s'agissait ce soir là d'établir une sorte « d'état des lieux » permettant de faire émerger les ressentis et les besoins des jeunes sur notre commune.

Nombre de jeunes avaient répondu présents puisqu'ils étaient près d'une trentaine.

Après plusieurs échanges, il est ressorti un manque de transport en commun permettant aux jeunes de se déplacer aisément sur le territoire, notamment pour effectuer des stages, pratiquer un sport, fréquenter le Service Animation jeunes, aller à la piscine, etc. Pour cela, il pourrait être envisageable de mettre en place un système de covoiturage entre parents : projet en réflexion.

De même, quelques demandes comme l'installation d'une table de ping-pong, l'aménagement du terrain de foot, l'installation de filets dans les cages de but ont été faites et seront étudiées, les jeunes sont volontaires pour apporter l'aide nécessaire.

Une nouvelle rencontre sera programmée prochainement afin d'approfondir ces réflexions.

LA CARTE AUX TRESORS

Nos chers habitants auront très certainement remarqué le ballet d'hélicoptères virevoltant au dessus de notre village, le 14 mai dernier mais également les jours précédents...les questions commençaient à fuser dans les chaumières et chacun

avait son explication... « Les hélicos recherchaient peut être quelqu'un dans les environs, à moins que ce ne soit pour des photos ou des cartes postales... »...

Le secret avait été bien gardé par les quelques personnes au courant dans le village, si bien gardé que la surprise fut grande lorsque nous découvrions qu'il s'agissait en réalité des hélicoptères de la célèbre émission « La carte aux trésors » diffusée sur France 3, qui tournoyaient au dessus du hameau de la Tour et plus précisément du séchoir à noix de Cognin les Gorges, qui comme chacun le sait, est classé monument historique. En effet, cet édifice, témoin de notre patrimoine rural, a été choisi par la production afin d'y effectuer une épreuve du jeu télévisé.

Durant cette épreuve les candidats devaient remplir une mission afin d'obtenir des informations nécessaires à la poursuite de leur périple. Cette mission très caractéristique de notre agriculture locale, consistait à casser un certain nombre de noix à l'ancienne (avec tuile sur la cuisse et maillet) afin d'obtenir quelques dizaines de grammes de cerneaux. Une fois le défi relevé les équipes repartaient avec leur précieux indice et poursuivaient leur course pour la suite de l'aventure qui d'après nos informations s'étalait du Royans à l'Oisans en passant par notre Dauphiné.

La venue de cette émission permettra aux téléspectateurs de la France entière de découvrir notre région et surtout notre village si pittoresque qui a su garder son côté authentique.

Alors tous à vos postes afin de découvrir **le lundi 20 juillet 2009 à 20h30 sur France 3** notre village vu du ciel.

RANDONNEE VTT ET PEDESTRE

De nombreuses inscriptions pour cette première édition de la randonnée VTT et pédestre organisée par le foyer rural. Cette manifestation a demandé une mobilisation des membres du foyer ainsi qu'une bonne organisation.

Les participants avaient le choix entre plusieurs parcours, adaptés aux possibilités physiques de chacun. Pour les plus aguerris un parcours expert de 6h30 de marche avec un ravitaillement à Malleval était proposé.

Cette première rando a été une grande réussite malgré les caprices de la météo.

DEDICACE REYMOND TONNEAU

A l'initiative de Laura et Bernard Bonnefoy, Reymond Tonneau est venu le 3 avril faire une conférence sur le devoir de mémoire, aux élèves de 3ème du collège Joseph Chassigneux à Vinay

Avec sa verve habituelle, il leur a parlé de la résistance, de la lutte clandestine, du maquis et des souffrances propres à cette époque.

Dans la salle l'émotion était à son comble, les larmes perlaient aux yeux et le dialogue s'engagea avec les élèves. Ces derniers, s'ils pouvaient être quelque peu détachés à leur entrée, en sortir émus et conquis en disant que des interventions comme celle-ci valaient tous les manuels d'histoire.

Le lendemain, Reymond dédicait ses livres à la bibliothèque municipale de Vinay et ce fut encore un grand moment de bonheur.

Au cœur du village...

VACANCES D'ETE

QUATRE SEMAINES DE CENTRE DE LOISIRS À COGNIN LES GORGES !

Cet été, le centre de loisirs de la Communauté de Communes de Vinay s'installe pour quatre semaines chez nous. Les enfants de la rive gauche étant nombreux à fréquenter le centre de loisirs, la Communauté de Communes de Vinay nous a sollicités afin d'ouvrir un lieu d'accueil en complément de Vinay. Des permanences d'inscriptions ont eu lieu pendant cinq jours à Cognin et, ainsi, une soixantaine d'enfants de 3 à 11 ans sera accueillie à la salle des fêtes du 06 au 17 juillet et du 17 au 28 août. Au programme : un mini camp nature, 1 nuitée à l'indienne, un camp kayak en Savoie, des baignades, des sorties au Parc des Fauves, au petit train de la Mure, au Musée de l'eau, etc.. des journées à thèmes (Afrique, Asie, Amérique, Europe) durant lesquelles les enfants s'exerceront aux danses locales, à la cuisine, sans oublier les traditionnels grands jeux, les activités manuelles et sportives, etc.....

Cet été sera donc l'occasion de voir des enfants se promener et découvrir (pour certains) notre beau village ! Alors, petits et grands soyez les bienvenus à Cognin les Gorges !
Renseignements au : 04/57/00/03/41 ou au 06/70/41/70/35.

SERVICE ANIMATION JEUNES POUR LES 11/17 ANS

Cet été encore, Marc a concocté pour les jeunes un super programme. Pas de place pour l'ennui, un camp en Ardèche du 04 au 10 juillet avec canyoning, via ferrata, canoë, etc... Un séjour itinérant « Trans Vercors » du 21 au 30 juillet, hébergement en refuge, spéléo, etc... Un camp au cœur du festival « Textes en l'air » à St Antoine l'Abbaye du 22 au 27 juillet. Et du 13 au 17 juillet au local du SAJ : sortie en vélo, balades, baignades, stage multisports, bricolage, jeux, soirées cinéma, etc...

Tout un programme pour un été riche en activités !
Renseignements au : 09/61/21/67/59 ou 06/71/21/72/45.

VOGUE 2009

Le 31 juillet, 1er et 2 août : 20 Ans déjà

A cette occasion, l'équipe du Foyer Rural vous propose trois jours de fêtes.

Pour débiter vendredi 31 juillet 2009 à partir de 21h00 auront lieu les **concerts gratuits** de **SOLAS** et **LES BARRIO POPULO** dans le parc de la Bodega.

Le samedi 1er août après midi, un **concours de pétanque** vous est proposé à partir de 13h30 en doublette, une animation création artistique pour les enfants vers 16h00, et une **soirée mousse gratuite** animée par **Sun Music** enchantera les jeunes.

Dimanche 2 août 2009 à midi, l'incontournable « **apéro chanté** » offert par le foyer rural vous permettra de pousser la chansonnette !

Les festivités se poursuivront par un **défilé de chars** pour se remémorer les vogues du temps passé. La traditionnelle pêche à la ligne se déroulera tout au long de l'après midi.

Pour clôturer ces trois jours de fête, nous vous proposons le **repas ravioles** suivi du **feu d'artifice** et du **bal populaire**.

Tout au long de ce week-end vous pourrez profiter de la fête foraine et d'éventuels baptêmes en parapente.

Bonne vogue 2009 à tous.

ETAT CIVIL

Ils ont vu le jour :



Hugo COVOS le 24 janvier 2009, fils de Cédric COVOS et Virginie CHOUNRAMANY, Route de Nalletière .

Élio FILLET le 21 février 2009, fils de Lilian FILLET et Fabienne DELPRAT, Route de Nalletière

Angelo REBECCHI le 02 mars 2009, fils de Florian REBECCHI et Émilie ROBERT, Chemin de l'ancienne piscine

Noa VALENTIN le 06 mai 2009, fille Jean-Michel VALENTIN et Crystel PIVEAU, Impasse La Vie du Ferron

Chloé GINIER le 12 mai 2009, fille de Laurent GINIER et de Christine SOLETTI, Rue des Sorbiers

Ils nous ont quittés :



Berthe, Denise BONNARD, vve CARTIER, le 24 février 2009, Hameau du Giet

Guy SOULÉ le 08 mars 2009, Route de la Vorcière

Nathalie CHAPEL, ép. CRET, le 30 avril 2009, rue de la Trainière

Marie RUBICHON, ép. RODET, le 16 mai 2009, Route du Giet

BLOC-NOTES

<i>Mairie</i>	Mardi de 09h à 12h et de 14h à 19h Vendredi de 09h à 12h et de 14h à 19h Fermée du 10 au 30 août inclus
<i>Poste</i>	Semaine de 08h45 à 11h et de 14h à 15h30 Fermée le mercredi après-midi Samedi de 09h à 11h Fermée du 13 juillet au 02 août inclus
<i>Déchetterie</i>	Lundi au Vendredi de 14h à 18h
<i>Vinay</i>	Samedi de 10h à 18h

L'écho des Gorges

Bulletin d'informations municipales
Mairie de Cognin-les-Gorges
Tel 04.76.38.31.31 ou Fax 04.76.64.08.32
Email: mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr
Site Internet: <http://cognin-les-gorges.sud-gresivaudan.org/>

Directeur de Publication

Albert GLÉNAT

Rédacteur en Chef

Patrice FERROUILLAT

Illustration couverture

Claire BOUTET

Service Communication

Linda MUZARD

Comité de Rédaction

Sophie Borel, Bernard Bayle, Christine Bonta, Cécile Laude, Sylviane Ageron, Philippe Melgarejo, Linda Muzard, Richard Mourre

Ont participé à ce numéro

Le Foyer Rural, Chantal Donneger, L'école de Cognin les Gorges

*Ne pas jeter sur la voie publique
Tirage à 250 exemplaires.*